



Forte concentration des très hauts revenus à Paris et dans l'ouest de la région

En 2017, 43 % des résidents français appartenant à un ménage à très hauts revenus habitent en Île-de-France, essentiellement à Paris et dans l'ouest francilien. Les Franciliens à très hauts revenus perçoivent 14 % de l'ensemble des revenus initiaux de la région mais acquittent 23,5 % du montant total des impôts directs de l'ensemble des contribuables. Plus âgés et plus souvent propriétaires, leurs revenus sont davantage issus du patrimoine.

Théodora Allard, Pierre Laurent, Odile Wolber (Insee)

En 2017, en France, une personne se situe parmi les « très hauts revenus », c'est-à-dire les 1 % les plus élevés, si le revenu initial annuel de son ménage fiscal par unité de consommation (UC) (*Définitions*) dépasse 108 670 €. Ce seuil, correspondant à 9 060 € par mois pour une personne seule et à 19 020 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans, est cinq fois plus élevé que le revenu médian (*Définitions*) de la population française (*Source et champ*).

43 % des Français les plus aisés vivent en Île-de-France, notamment dans Paris et l'ouest francilien

L'Île-de-France compte près de 276 000 personnes à très hauts revenus, soit près de 43 % du total national (11,5 % en Auvergne - Rhône-Alpes). Plus nombreux que dans les autres régions mais aussi plus riches, ces Franciliens perçoivent, à l'échelle nationale, 46 % de la masse des revenus des personnes à très hauts revenus (*figure 1*).

La concentration des très hauts revenus en Île-de-France s'illustre également à travers leur part dans la population régionale : 2,3 % contre 0,7 % dans les autres régions. Elle est liée au poids économique du territoire : l'Île-de-France est la première région économique française. Les cadres y représentent 30 % de l'emploi (contre 18 % au niveau national) et la région compte également beaucoup de sièges sociaux de grandes entreprises, où travaillent des cadres dirigeants du privé notamment. De même, si les personnes à très hauts revenus perçoivent 7 % de la masse totale des revenus avant redistribution en France, ce chiffre atteint 14 % en Île-de-France.

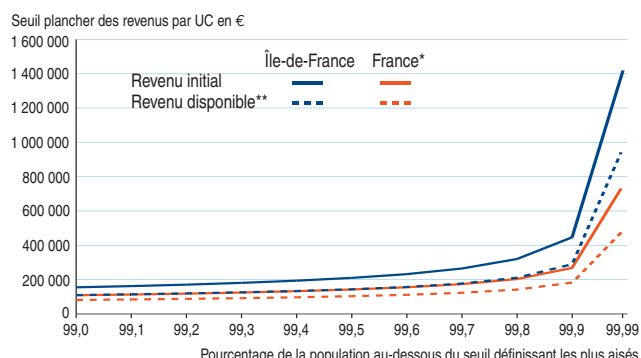
Du fait de la progressivité de l'impôt, les Franciliens à très hauts revenus contribuent à hauteur de 23,5 % des impôts directs (*Définitions*) versés par l'ensemble des contribuables de la région, contre 13,5 % en moyenne nationale. Les impôts

directs payés par ces Franciliens représentent la moitié des impôts directs payés par l'ensemble des Français à très hauts revenus. Après impôts directs, les revenus disponibles de ces Franciliens diminuent de 32 %, soit davantage que l'ensemble de la population francilienne (19 %). Les prestations sociales (souvent soumises à conditions de revenus) réduisent également les écarts de richesse.

Au sein de l'Île-de-France, région la plus inégalitaire de France, de fortes disparités existent. Ainsi, près de la moitié (47,1 %) des Franciliens à très hauts revenus résident à Paris, où ils représentent 6 % de la population. La population à très hauts revenus est également très présente dans les Hauts-de-Seine

1 Les très hauts revenus en Île-de-France plus élevés qu'en France

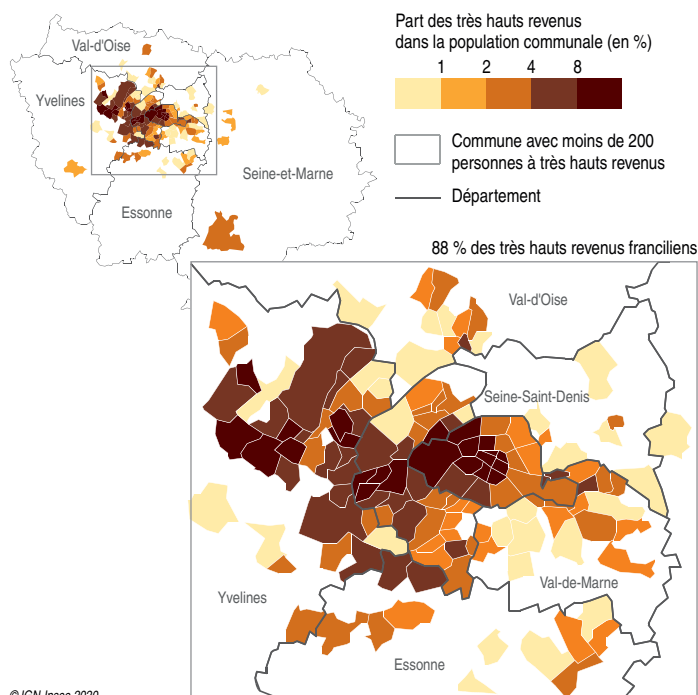
Seuils des revenus initiaux et disponibles annuels des 1 % les plus aisés en 2017



* France métropolitaine, Martinique et La Réunion. ** Après impôts directs.
Lecture : à l'extrémité gauche du graphique, les 1 % les plus aisés perçoivent un revenu initial annuel supérieur à 155 000 € en Île-de-France et à 109 000 € en France ; à l'extrémité droite, les 0,01 % les plus aisés disposent après impôts d'un revenu disponible annuel supérieur à 940 000 € en Île-de-France et à 480 000 € en France.
Source : Insee, *Filosofi* 2017.

2 Une part importante de très hauts revenus à Paris et dans l'ouest francilien

Les très hauts revenus par commune francilienne en 2017



© IGN-Insee 2020

Source : Insee, *Filosofi* 2017.

(4 %) et les Yvelines (2 %). À l'inverse, seule 0,3 % de la population en Seine-Saint-Denis perçoit de très hauts revenus (*figure 2*).

Le patrimoine : une source de revenus très importante pour les ménages franciliens à très hauts revenus

Les sources principales de revenus des ménages à très hauts revenus diffèrent des autres ménages franciliens. En effet, plus le revenu augmente, plus la détention d'un patrimoine immobilier, financier ou professionnel augmente. Les activités salariées restent l'origine principale pour seulement 57 % des ménages à très hauts revenus (66 % de l'ensemble des ménages). En revanche, 19 % des ménages franciliens à très hauts revenus tirent principalement leurs revenus du patrimoine (*Définitions*) contre 4 % de l'ensemble des ménages. Le prix de l'immobilier et le montant des loyers en Île-de-France expliquent ce poids des revenus patrimoniaux. Enfin, les activités non salariées ou les pensions ou retraites sont les sources principales de revenus pour 12 % des ménages franciliens à très hauts revenus contre respectivement 3 % et 24 % de l'ensemble des ménages franciliens.

Les Franciliens à très hauts revenus sont majoritairement propriétaires de leur résidence principale (80,3 % contre 47,9 % pour l'ensemble des ménages franciliens). Ils sont également plus âgés : dans 57,2 % des cas (contre 40,2 % chez l'ensemble des contribuables franciliens), l'âge du référent fiscal, c'est-à-dire la personne qui déclare les revenus, est compris entre 50 et 74 ans.

Source et champ

Les statistiques présentées ici sont issues du **Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017**. Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires de France métropolitaine, de Martinique et de La Réunion, dont le revenu déclaré est positif ou nul. Il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prisons, foyers, maisons de retraite...). Les ménages sont localisés au lieu de déclaration des revenus, sachant qu'une partie de ces ménages peuvent bénéficier d'une double résidence.

Définitions

Le **revenu initial** est le revenu perçu avant toute imposition directe et perception des prestations sociales. Il s'agit de l'ensemble des revenus d'activité, de remplacement et du patrimoine, nets de cotisations sociales. En sont exclus les revenus exceptionnels.

L'**unité de consommation (UC)** est le résultat d'un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation. Les besoins d'un ménage (notamment en biens de consommation durable) ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Ainsi, pour comparer les niveaux de vie des ménages de tailles ou compositions différentes, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **revenu médian** sépare la population en deux : une moitié à un revenu supérieur et l'autre moitié à un revenu inférieur. En 2017, en France, il est de 1 840 € pour une personne seule et de 3 863 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans par mois.

Les **impôts directs** sont l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la CSG et la CRDS sur les revenus d'activité et de remplacement, les prélèvements sur les revenus déclarés des valeurs mobilières, hors taxe foncière et impôt sur la fortune.

Les **revenus du patrimoine** sont les revenus des actifs mobiliers et immobiliers déclarés, auxquels s'ajoutent les revenus des actifs financiers imputés à partir de l'enquête Patrimoine 2014-2015.

Des constats similaires pour les personnes à très très hauts revenus

Au sein même de la population à très hauts revenus, des disparités existent. Ainsi, les 10 % percevant les plus hauts revenus (soit, à l'échelle de l'ensemble de la population française, les 0,1 % des contribuables aux ressources les plus élevées) forment la catégorie dite à « très très hauts revenus ». Ces personnes disposaient en 2017 d'un revenu avant distribution supérieur à 268 350 € par unité de consommation, soit 2,5 fois plus élevé que les personnes à très hauts revenus. Ces très très hauts revenus sont encore davantage concentrés en Île-de-France puisque plus de la moitié d'entre elles résident dans la région. Elles détiennent environ 2 % des revenus initiaux nationaux et 5 % des revenus initiaux régionaux. ■

Insee Île-de-France

1 rue Stephenson

78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :

Marie-Odile Liagre et Brigitte Rigot

ISSN 2426-1262

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Guevara S., Robin M., « 43 % des personnes à très haut revenu habitent en Île-de-France », *Insee Focus* n° 192, mai 2020.
- Cazenave-Lacrouts M.-C., « Les très hauts revenus en 2015 : 1 % de la population perçoit 7 % des revenus et 30 % des revenus du patrimoine déclarés », in *Insee Références* « Les revenus et le patrimoine des ménages - Édition 2018 », juin 2018.

